



Le bulletin d'information de l'Association du Réseau des Systèmes d'Information Environnementale

SOMMAIRE

L'INVITE DE FEHY.....	1
LE BE DE L'ARSIE	1
Convention de don avec Conservation International.....	1
Conventions de collaboration avec l'ONE dans le cadre du projet CWR sous la coordination nationale de FOFIFA.....	1
ACTUS DES COMMISSIONS.....	2
LES INFOS.....	2
Madagascar et le Patrimoine Mondial de l'UNESCO.....	2
La Communauté internationale et le changement climatique dû à la déforestation.....	3
CONNAISSEZ-VOUS ?	
Madagascar National Parks: une nouvelle identité pour une redy- namique nouvelle.....	4
METADONNEES	
Rappel sur les métadonnées.....	3
Situation des Métadonnées.....	3
LES WWW DE FEHY.....	4
http://www.aluka.org.....	4
http://www.efloras.org.....	4
CHARTRE DE L'ARSIE.....	4
Missouri Botanical Garden a finalisé son document de Politique de Gestion et de Diffusion de l'Information Environnementale.....	4



L'invite de Fehy

C'est avec un grand plaisir que j'écris ces quelques lignes pour répondre à l'invitation de Fehy.

L'ARSIE me rappelle sa genèse depuis sa conception jusqu'à sa création en 1999. Elle est un produit issu des réflexions, échanges et débats entre tous les acteurs de l'environnement aussi bien publics que privés : le Ministère en charge de l'environnement, les Agences d'Exécution AgEx, les Organisations Non Gouvernementales ONG nationales et internationales, les partenaires techniques et financiers dont l'USAID que je représentais, les centres/instituts de recherche, et les bureaux d'études. Elle a sa raison d'être dans le paysage institutionnel du secteur environnement malgache comme facilitatrice d'accès et de diffusion de l'information environnementale.

Je confirme, en tant que Country Director de Wildlife Conservation Society (WCS) à Madagascar, l'importance de l'information comme outil d'aide à la décision et d'action. Créée en 1895, WCS s'est fixée comme mission de sauvegarder la faune et la flore ainsi que les étendues naturelles par une meilleure compréhension et la résolution des problèmes cruciaux qui menacent les espèces clés et les vastes écosystèmes naturels dans le monde. Implantée à Madagascar depuis 1993, WCS gère actuellement plus d'une dizaine de projets de recherche et de conservation aussi bien dans le milieu terrestre que celui du monde marin et côtier. Ses interventions sont principalement dans le domaine de la gestion des ressources naturelles en général, et tout particulièrement dans la création et gestion des aires protégées comme le

Parc National Masoala, l'Aire Protégée de Makira, et la gestion des espèces animales et végétales menacées comme les tortues radiées et les araignées. WCS a également beaucoup investi dans les recherches aussi bien biologiques, écologiques que socio-économiques, la gestion communautaire, les renforcements de capacité à tous les niveaux et dans plusieurs domaines, et enfin dans la mise en application des conventions internationales auxquelles a adhéré Madagascar. Toutes ces activités ne peuvent être bien menées qu'avec une bonne gestion de l'information environnementale.

Pour terminer, quelques mots à l'endroit du FEHY : l'édition d'un bulletin d'information, une idée certes classique en termes de support de communication pour une institution qui veut se faire connaître d'abord, promouvoir ensuite l'efficacité de ses services mais aussi pour tenir son environnement informé des nouveautés et des changements dans son secteur. En revanche, ce qui est moins banal, voire plus difficile à réaliser à mon avis, c'est le pari de pouvoir assurer en même temps la périodicité de sa parution et la qualité de son contenu. Je ne peux que souhaiter bon courage aux Bureaux Exécutif et Permanent, à l'équipe de la Commission Communication et longue vie au bulletin, sachant que ceci pourrait être assuré en partie grâce à la contribution de tout un chacun et notamment celle du public auquel il est destiné en premier lieu : les membres.

Lysa Gaylord, Country Director de WCS à Madagascar



Le BE de l'ARSIE

Convention de don avec Conservation International –

Madagascar pour l'évaluation externe de l'ARSIE

Activité prévue dans le PTA 2007, et grâce à cette convention, la consultance relative à l'évaluation externe des activités de l'ARSIE et de leurs impacts a été réalisée dans le premier trimestre 2008. Les commissions ont du pain sur la planche quant à l'étude de faisabilité des résultats ainsi que les recommandations validés par une assemblée générale extraordinaire le 2008. Dans tous les cas, l'ARSIE dispose d'une bonne base d'orientations pour les dix prochaines futures années.

Conventions de collaboration dans le cadre du projet des parents sauvages des plantes cultivées CWR

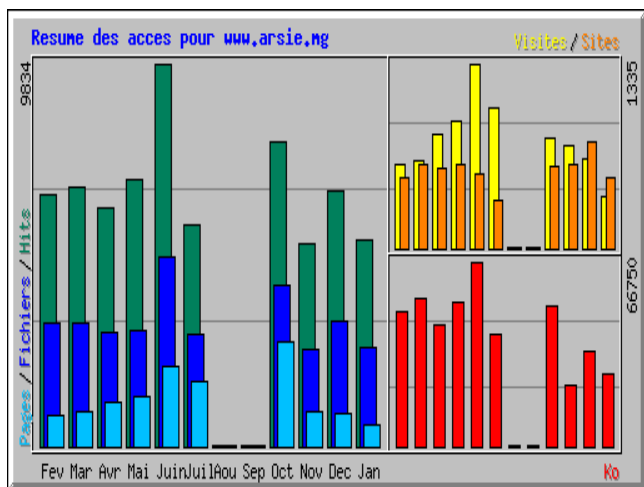
En partenariat avec l'ONE et sous la coordination nationale de FOFIFA, le projet rentre dans la phase de la création de la base de métadonnées relative aux parents sauvages des plantes cultivées confiée à l'ARSIE qui par la même occasion améliore la facilitation de recherche de métadonnées.

Act us des commissions

Commission communication

Statistiques de visites par domaines/pays visiteurs (Top 20)- du 1 au 20 janvier 2009

	Domaines/Pays	Pages	Hits	Bande passante
?	Inconnu ip	1417	1645	17.92 Mo
🌐	Network net	303	617	4.24 Mo
🇲🇵	Madagascar mg	231	550	6.34 Mo
🌐	Commercial com	132	225	1.88 Mo
🇫🇷	France fr	84	333	3.21 Mo
🇧🇪	Belgium be	24	24	328.17 Ko
🇧🇷	Brazil br	18	18	511.80 Ko
🇨🇭	Switzerland ch	15	28	123.77 Ko
🇩🇪	Germany de	15	15	72.85 Ko
🇵🇱	Poland pl	13	13	43.89 Ko
🇷🇺	Russian Federation ru	11	11	40.33 Ko
🇨🇦	Canada ca	11	25	613.14 Ko
🇬🇧	United Kingdom uk	8	8	27.22 Ko
🇯🇵	Japan jp	8	8	39.71 Ko
🇨🇴	Colombia co	8	8	35.18 Ko
🌐	Non-Profit Organizations org	7	7	32.40 Ko
🇷🇴	Romania ro	7	7	20.10 Ko
🇮🇩	Indonesia id	5	5	14.62 Ko
🇵🇰	Pakistan pk	5	5	15.20 Ko
🇳🇱	Netherlands nl	5	5	11.99 Ko
	Autres	40	118	878.31 Ko



Les trous de 2 mois s'expliquent un changement de serveur par notre hébergeur extérieur tardivement communiqué à NIC.MG –Antananarivo.



LES INFOS

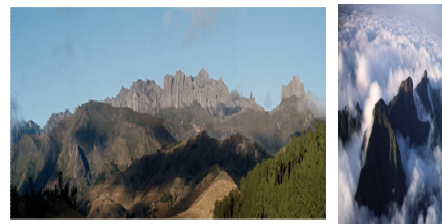
Madagascar et le Patrimoine Mondial de l'UNESCO

Le Comité du Patrimoine Mondial (CPM), réuni lors de sa 31^{ème} session en Nouvelle Zélande le 27 juin 2007, a inscrit les Forêts Humides de l'Atsinanana sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco comme « Site Patrimoine Mondial ».

Ces Forêts Humides de l'Atsinanana représentées par les six Parcs Nationaux du Madagascar National Parks : Marojejy (région SAVA), Masoala (région SAVA et Analanjirofo), Zahamena (Régions Alaotra Mangoro, Atsinanana, Analanjirofo), Ranomafana (Régions Vatovavy Fitovinany, Haute Matsiatra), Andringitra (Région Haute Matsiatra et Ihorombe) et Andohahela (région Anosy).



Globalement, elles abritent une biodiversité remarquable et s'étendent sur une



gamme entière d'altitudes possibles à Madagascar partant du niveau de la mer jusqu'à 2600m d'altitude. Elles sont situées sur la partie orientale de Madagascar, limitées au nord par le massif de Tsaratanana, au sud par le littoral de Fort-Dauphin, à l'Est par la côte orientale de Madagascar, à l'ouest par la falaise de Betsimisaraka

Ce site a été nommé selon les critères IX et X définis par le Comité du patrimoine mondial, qui sont respectivement le maintien du processus écologique et biologique et, la conservation in situ de la diversité biologique y compris ceux où survivent des espèces menacées.



Cette nomination n'est pas le fruit du hasard. De nombreuses études ont décrits que ces forêts méritent une attention particulière. En effet, elles sont d'une haute importance sur plusieurs points. Du point de vue histoire naturelle, elles abritent une biodiversité originale, dont l'évolution montre une radiation diversifiée reflétant les souches archaïques toujours existantes. Elles sont reconnues par plusieurs experts comme des écorégions réfugiant une biodiversité hautement caractérisée par l'endémicité, voire même une micro-endémicité, mais menacée par différentes pressions. En écologie, elles constituent le plus grand réservoir d'eau de la partie orientale et centrale de l'île : presque tous les fleuves et rivières dans ces parties de l'île prennent source dans ce réseau d'aires protégées. Et notons que les corridors forestiers entre

les six aires protégées assurent la continuité des habitats et des passages pour les animaux. Ces biens et services écologiques marquent leurs importances économiques et sociales.

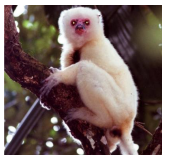
De par cette nomination, ces aires protégées ont reçu une reconnaissance suprême à l'échelle mondiale. Une reconnaissance envers sa qualité, sa richesse en biodiversité mais aussi l'efficacité de sa préservation jusqu'ici.

Au niveau mondial, toute l'humanité doit connaître et protéger ce patrimoine à léguer à la descendance. Cette nomination a pour finalité l'amélioration de la protection de la forêt, l'amélioration des retombées sur l'économie du pays, le renforcement du processus de développement durable.

Actuellement l'Etat malgache à travers le Ministère de tutelle, celui de l'Environnement, des Forêts et du Tourisme a un engagement vis-à-vis de l'UICN et l'UNESCO de maintenir les valeurs exceptionnelles de ce site. Pour cela, il collabore en particulier avec l'unique gestionnaire de ces parcs, Madagascar National Parks qui est soutenu par plusieurs partenaires (Unesco PM, CI, WCS, WWF, ect.). En ce moment, un Plan de Gestion



Intégré de ce site du Patrimoine Mondial des Forêts Humides de l'Atsinanana est en cours d'élaboration afin d'assurer bonne gestion de ces 6 parcs. Les Malgaches sont fiers d'avoir les forêts humides de l'Est comme patrimoine mondial, ils reconnaissent leurs importances, ils s'en approprient et s'intègrent à leurs protections en ayant une stratégie de gestion durable de ce patrimoine. Un patrimoine mondial qui mérite d'être aimé, visité, protégé pour être hérité par la descendance.



Luciano ANDRIAMARO – Science Support Program Manager – Point focal Site du Patrimoine Mondial au sein de Conservation International Madagascar

La communauté internationale et le changement climatique dû à la déforestation

Le changement climatique et ses effets globaux ne peuvent plus échapper à l'attention du monde. La nécessité de focaliser l'attention de la communauté internationale sur la réduction des émissions des gaz émanant de la consommation du combustible fossile, ne diffère pas de l'urgence de prendre en compte les 20% d'émission de gaz causées par la perte des forêts et des tourbières. C'est ainsi qu'en 2007 la communauté internationale doit oeuvrer pour :

- un engagement mondial permettant de traiter de manière cohérente l'émission émanant de la déforestation et de la dégradation à travers des mécanismes de comptabilité existants ;
- que les règles majeures prennent en charge les émissions nettes causées par le changement dans les modes d'utilisation des terres et de réhabilitation des terres dégradées ;
- un nouvel élan de la communauté internationale de recherche pour améliorer l'exactitude du système

complet de comptabilité du carbone pour le secteur Agriculture, Forestry and Other Land Use (AFOLU) et comprendre les concessions faites par les pays en balançant les coûts consentis contre la valeur des émissions de carbone ;

- établir une base mondiale de transfert des bénéfiques à tous les pays qui réussiront à ramener leurs émissions en-dessous des seuils convenus ; lesquels seuils restent à négocier.

Tiré de la brochure de World Agroforestry Centre et de Alternatives to Slash and to Burn en mars 2007



Mét adonnées

RAPPEL SUR LES METADONNEES

Après les premiers vingt numéros de FEHY, nous estimons utile de faire quelques rappels sur les métadonnées.

Les métadonnées se définissent comme les données décrivant un ensemble de données bibliographiques, géographiques. Sans être exhaustives, les métadonnées comprennent des informations sur le producteur de l'ensemble de données, ses conditions de création ou de diffusion, son schéma conceptuel et son contenu, sa qualité, son extension géographique, etc. Il est d'usage à présent de distinguer trois types de métadonnées: les métadonnées pour la découverte, les métadonnées pour le catalogage, les métadonnées pour l'exploitation

1. Les métadonnées pour la découverte donnent le minimum d'information suffisant permettant à un acteur d'identifier quels sont les jeux de données sur le marché afin de lui permettre d'identifier ceux qui éventuellement correspondent à son besoin.

2. Les métadonnées pour le catalogage renseignent avec plus de précision les jeux de données et permettent ainsi à un utilisateur de pleinement se déterminer dans son choix et de passer commande au producteur. Ces métadonnées peuvent servir de spécifications du jeu de données à commander et ainsi de vérifier contractuellement que le jeu de donnée reçu a bien les caractéristiques annoncées.

3. Les métadonnées pour l'exploitation accompagnent le jeu de données livré et servent essentiellement à configurer l'interface du système d'information d'accueil en fonction des caractéristiques du jeu de données livré et contient les informations sémantiques sur la donnée. Il inclut les informations relevant des deux autres niveaux de métadonnées ainsi que les limites d'utilisation.

Situation des Metadonnées

La diffusion des métadonnées dans le site progresse. La situation de janvier des métadonnées est donnée dans le tableau suivant, le cap des 20000 métadonnées est pour bien tôt:

Institutions	Métadonnées en ligne	Métadonnées en attente de diffusion
ANAE	36	
ANGAP	487	
CFSIGE	108	
CIMAD	110	
CITE	140	
CNRE	11	
DESS FONCIER	13	
FOFIFA	475	
FTM	453	
INSTAT	15	
INSTN		
MBG	758	
MEFT	134	
MTM	190	
ONE	1895	
PACT	50	
SAHA	1662	
SAGE	227	
SIR Alaotra Mangoro	931	139
SIR Menabe	337	
SIR Anosy		10
SIR Boeny	239	53
Voarisoa	50	
WCS	511	61
WWF	579	
CIRAD	61	
ESSA AGRO	1063	
PBZT	110	
ANGAP Diégo (DIANA*)	67	
Madadoc/FSP FORMA	7339	5155
Divers	4	
Totaux	18200	5379

Ce dernier volet s'appuie sur la valorisation de la biodiversité dans les aires protégées à travers l'écotourisme. Madagascar National Parks inscrira dans ses actions dans le cadre du nouveau code des aires protégées qui définit ses missions : conservation et valorisation, recherche appliquée sur la biodiversité et suivi écologique, éducation environnementale et développement de l'écotourisme qui contribue également au développement économique et social durable des populations riveraines.

Ainsi, la moitié des recettes des droits d'entrée des aires protégées continuera d'être affectée au financement des micro-projets communautaires. Par ailleurs, afin de mieux atteindre l'objectif de pérennisation des activités de conservation du Plan Environnemental 3, les projets de mise en concession visant à faciliter les investissements pour la construction d'hébergements éco touristiques dans les parcs nationaux ont déjà démarré et suivent leur cours. Ainsi, la mise en concession des infrastructures hôtelières dans le parc national Ankarafantsika en est à sa phase de finalisation, le partenaire étant déjà identifié.

Chantal Nirina, Cellule Communication-Madagascar National Parks

 **Les www de Fehy**

<http://www.aluka.org>

Les informations scientifiques du Missouri Botanical Garden–Madagascar sont intégrées dans le réseau de site webs sur les plantes d'Afrique et de l'Océan Indien.

<http://www.efloras.org>

C'est un site web disposant de bases de données des fleurs de quelques pays dont les plantes vasculaires de Madagascar. Le site a la particularité d'accompagner ces bases avec des catalogues de photos.

Visites recommandées si vous voulez joindre l'utile à l'agréable.

Notre Charte

Missouri Botanical Garden MBG–Mada a finalisé son document de Politique de Gestion et de Diffusion de l'Information Environnementale PGDIE au cours du dernier trimestre 2008. Pour inciter les autres membres à élaborer les leurs, ce document de MBG a fait l'objet d'une très large diffusion auprès des acteurs de l'environnement en général qui ont renvoyé un feedback favorable confirmant une fois de plus la nécessité d'une telle politique.

ARSIE

Rue Dama Ntsoha RJB, B.P. 323 – Ambanidia -101 Antananarivo

Tél. : 20 22 662 49 – Email: arsie@moov.mg

Site web : <http://www.arsie.mg>

Rédaction : Com.Communication, Bur.Exécutif, Bur.Perman



Connaissez-vous ?

Madagascar National Parks :
UNE NOUVELLE IDENTITE POUR
UNE REDYNAMIQUE NOUVELLE



L'ANGAP, association de droit privé reconnue d'utilité publique, avait vu le jour en 1990. Depuis novembre 2008, elle est devenue « Madagascar National Parks ». Ce « rebranding » s'accompagne d'un nouvel élan qui s'articule autour de 3 composantes : humaine, particulièrement liée à la culture d'entreprise, environnementale, car la gestion des aires protégées reste prépondérante, et économique, parce que conservation doit aller de pair avec développement durable.